



**PRÉFET
DU BAS-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté
et de la légalité**

Bureau de la réglementation et de la citoyenneté
Section élections

Strasbourg, le **22 FEV 2024**

ARRÊTÉ

portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales des communes du département du Bas-Rhin

La préfète de la région Grand Est,
préfète de la zone de défense et de sécurité Est,
préfète du Bas-Rhin

VU le code électoral, notamment ses articles L19 et R7 à R11 ;

VU le décret du 15 janvier 2020 portant nomination de Madame Josiane CHEVALIER en qualité de préfète de la région Grand Est, préfète de la zone de défense et de sécurité Est, préfète du Bas-Rhin ;

VU le décret du 1^{er} décembre 2020 portant nomination de Monsieur Mathieu DUHAMEL en qualité de secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin ;

VU les désignations des délégués :

- par la présidente du tribunal judiciaire de Colmar en date du 12 février 2024 ;
- par la présidente du tribunal judiciaire de Saverne en date du 9 février 2024 ;
- par le président du tribunal judiciaire de Strasbourg en date du 12 février 2024.

VU les propositions des maires des communes concernées ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

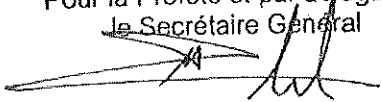
SUR proposition du secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin ;

ARRÊTE :

Article 1er : Sont désignées membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales des communes du département du Bas-Rhin les personnes dont les noms figurent dans les tableaux annexés ci-après.

Article 2 : Le présent arrêté abroge et remplace les arrêtés précédemment pris pour les communes concernées.

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin, la présidente du tribunal judiciaire de Colmar, la présidente du tribunal judiciaire de Saverne, le président du tribunal judiciaire de Strasbourg et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

La préfète
Pour la Préfète et par délégation
Le Secrétaire Général

Mathieu DUHAMEL

DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS

I – Si vous estimez que le présent arrêté est contestable, vous avez la possibilité d'en demander la révision selon les voies de recours et dans les délais mentionnés ci-après :

Un recours gracieux auprès de mes services, à l'adresse suivante :

Madame la préfète du Bas-Rhin
Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau de la réglementation et de la citoyenneté
Section élections
5 place de la République
67073 STRASBOURG CEDEX

Votre recours doit être écrit, exposer vos arguments ou faits nouveaux et comprendre la copie de la décision contestée ;

Un recours hiérarchique auprès de :

Monsieur le ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer
Direction des libertés publiques et des affaires juridiques
Place Beauvau
75800 PARIS CEDEX 08

Ce recours hiérarchique doit également être écrit, exposer les arguments ou faits nouveaux et comprendre copie de la décision contestée.

Le recours gracieux ou hiérarchique ne suspend pas l'application de la présente décision.

S'il ne vous a pas été répondu dans un délai de 2 mois à compter de la date de réception de votre recours, celui-ci doit être considéré comme implicitement rejeté.

II – Si vous entendez contester la légalité de la présente décision, vous pouvez également former **un recours contentieux** par écrit, contenant l'exposé des faits et arguments juridiques précis que vous invoquez, devant le :

Tribunal administratif de Strasbourg
31 avenue de la Paix
67070 STRASBOURG CEDEX

Ce recours juridictionnel, qui n'a, lui non plus, aucun effet suspensif, doit être enregistré au greffe du tribunal administratif au plus tard avant l'expiration du 2e mois suivant la date de notification de la présente décision (ou bien du 2e mois suivant la date de la réponse négative à votre recours gracieux ou hiérarchique).

Le tribunal administratif peut également être saisi d'un recours par le site www.telerecours.fr

Vous pouvez également exercer un recours en référé sur la base des articles L521-1 à L521-3 du code de justice administrative.

COMPOSITION DES COMMISSIONS DE CONTRÔLE CHARGÉES DE LA RÉGULARITÉ DES LISTES ÉLECTORALES – ANNEXE N° 2

COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS
COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS DANS LESQUELLES UNE SEULE LISTE A OBTENU DES SIÈGES AU CONSEIL MUNICIPAL LORS DE SON DERNIER RENOUVELLEMENT INTÉGRAL.
COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS DANS LESQUELLES IL EST IMPOSSIBLE DE CONSTITUER UNE COMMISSION COMPLÈTE LORSQUE PLUSIEURS LISTES ONT OBTENU DES SIÈGES

Les éventuels membres suppléants peuvent remplacer uniquement le titulaire de leur fonction.

Commune	Arrondissement	Tribunal judiciaire	Conseiller municipal Suppléant éventuel	Délégué de l'administration désigné par le représentant de l'état dans le département Suppléant éventuel	Délégué du tribunal judiciaire désigné par son président Suppléant éventuel
FRIEDOLSHHEIM	Saverne	Strasbourg	Madame Emilie MEY Madame Nathalie NOTIN	Madame Marie-Noëlle ROTH	Madame Virginie GUILBAUT
FRIESENHEIM	Sélestat-Erstein	Strasbourg	Monsieur Jérémie OBERLE Monsieur Philippe EHRMANTRAUT	Monsieur André KLUMB	Madame Nathalie VAUTRIN
FROESCHWILLER	Haguenau- Wissembourg	Strasbourg	Monsieur Frédéric PFLUG Monsieur Christian SUSS	Madame Louise BARRET Monsieur Bernard SCHALLER	Madame Annette SCHULZ Monsieur Jean-Claude BALL
FROHMUHL	Saverne	Saverne	Madame Emilie VERCLEYEN Madame Véronique MERTZ	Madame Christiane OSSWALD Monsieur Richard BARTH	Monsieur Michel DANN Monsieur Denis HERRICH
FURCHHAUSEN	Saverne	Saverne	Monsieur André SIERER Monsieur Thomas DANGELSER	Monsieur Michel GROSS Monsieur Jacky ISSENBECK	Monsieur André RAMSPACHER Monsieur Pascal WOLFF
GEISWILLER-ZOEBERSDORF	Saverne	Strasbourg	Madame Delphine STARK Monsieur Thierry WEBER	Madame Marijn SCHNEIDER Monsieur Frédéric SCHERRER	Monsieur Michel LEMMEL Madame Magali BLANCHE
GERTWILLER	Sélestat-Erstein	Colmar	Madame Elisabeth MEYER-BRENNER Madame Evelyn TRUTT	Madame Camille ROSFELDER Madame Brigitte RETIF	Madame Julie MALNATI Monsieur Guillaume PASQUET
GOERLINGEN	Saverne	Saverne	Madame Valérie JUNG	Madame Céline STUTZMANN	Monsieur Willy BIER
GOTTENHOUSE	Saverne	Saverne	Monsieur Stéphane NICOLA Madame Murielle BIEBER	Monsieur Marc WEBER Madame Céline DISTEL	Madame Brigitte PETER Monsieur Philippe RÉMY
GOTTESHEIM	Saverne	Saverne	Monsieur René BALTZER Madame Joëlle WINTER	Monsieur Gérard KRIEGER Monsieur Théo LEININGER	Madame Béatrice LAVENN Monsieur Berry FÉGER
GOUGENHEIM	Saverne	Strasbourg	Madame Christiane FISCHER Madame Anne-Catherine RUCK	Madame Claire STEPHAN Monsieur Laurent MOUKERT	Madame Dominique BECKER Madame Sylvie KLEIN
GOXWILLER	Sélestat-Erstein	Saverne	Madame Alexandra BOYER	Monsieur Daniel KRIEG	Madame Jacqueline HEIRICH
GRANDFONTAINE	Molsheim	Saverne	Monsieur Christophe JESSÉL Monsieur Patrick DEFRESLES	Madame Francine BEAULIEU Monsieur Julien GROSHENS	Madame Murielle VINCENT
GRASSENDORF	Saverne	Strasbourg	Madame Annie SCHAEFFER Madame Laurence GERSCHHEIMER	Monsieur Éric ANTONI Madame Marie-Rose INGWILLER	Monsieur Jean-Charles FISCHER Monsieur Stanislas RIEHL
GRENDELBRUCH	Molsheim	Saverne	Madame Raymonde HIMBER Monsieur Adrien MISTLER	Madame Anne-Frédérique GRESSIER	Madame Nadia DOERR PAWLICKI
GRESSWILLER	Molsheim	Saverne	Madame Fabienne BOURY	Madame Christel FLICK	Madame Sabine KLOTZ

COMPOSITION DES COMMISSIONS DE CONTRÔLE CHARGÉES DE LA RÉGULARITÉ DES LISTES ÉLECTORALES – ANNEXE N° 2

COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS
 COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS DANS LESQUELLES UNE SEULE LISTE A OBTENU DES SIÈGES AU CONSEIL MUNICIPAL LORS DE SON DERNIER RENOUVELLEMENT INTÉGRAL.
 COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS DANS LESQUELLES IL EST IMPOSSIBLE DE CONSTITUER UNE COMMISSION COMPLÈTE LORSQUE PLUSIEURS LISTES ONT OBTENU DES SIÈGES

Les éventuels membres suppléants peuvent remplacer uniquement le titulaire de leur fonction.

Commune	Arrondissement	Tribunal judiciaire	Conseiller municipal <i>Suppléant éventuel</i>	Délégué de l'administration désigné par le représentant de l'État dans le département <i>Suppléant éventuel</i>	Délégué du tribunal judiciaire désigné par son président <i>Suppléant éventuel</i>
GRIES	Haguenau- Wissenbourg	Strasbourg	Madame Agnès GUILLAUME Madame Emmanuelle PARISSE	Monsieur Georges REEB Monsieur Michel MOCHEL	Madame Carine RITTER
GRIESHEIM-PRÈS-MOLSHEIM	Molsheim	Saverne	Monsieur Léon ZEHNINGER Madame Muriel RHINN	Madame Josiane GEISSEL Madame Isabelle EBER	Monsieur Richard BECKER Monsieur Léonard BERNHARD
GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL	Saverne	Strasbourg	Madame Clarisse LANGER Monsieur Frédéric BIEBER	Monsieur Dominique KLEIN Madame Anne GARRIGUE	Madame Isabelle GSEIL Madame Véronique OHREL
GUNZWILLER	Saverne	Saverne	Monsieur Olivier MEINTZER Madame Elisabeth KERGALL	Monsieur Berthold MATHIA	Monsieur Julien MAY
GUNSTETT	Haguenau- Wissenbourg	Strasbourg	Monsieur Théo BERNHARD Monsieur Emmanuel KUHN	Madame Sabine STEPHAN Madame Dorane HUYNH	Madame Stéphanie MAX Madame Françoise HOFSTETTER
HAEGEN	Saverne	Saverne	Monsieur Yannick KIEFFER	Monsieur Martinien KOEHLER	Madame Céline LORENTZ
HANDSCHUHEIM	Saverne	Strasbourg	Madame Stéphanie BARTH Madame Katia EBERSOLD	Madame Catherine JACOB Madame Christine DOTT	Madame Marylène KOERCKEL Monsieur Alfred BLAESS
HARSKIRCHEN	Saverne	Saverne	Madame Nathalie WALTER Monsieur Anthony LANG	Monsieur Jean Antoine HERREL Monsieur René GUILLO	Monsieur Claude FRANTZ Monsieur Stéphane WEILAND
HATTEN	Haguenau- Wissenbourg	Strasbourg	Madame Laetitia WAHL Monsieur Edmond ROHRACHER	Madame Manuela FERREIRA Monsieur Eric FENNINGER	Madame Marie-Pascale ALLGEYER Monsieur Tharisee WALTZ
HATTMATT	Saverne	Saverne	Monsieur Gilles MÜLLER Monsieur Daniel KLEIN	Monsieur Jean-Louis BORN	Monsieur Marc BOOSSCHINI
HEGENEY	Haguenau- Wissenbourg	Strasbourg	Madame Marie-Joe GOUPI Madame Mireille WEBER	Madame Véronique LUDWIG	Madame Marie-Louise RIEGERT
HEIDOLSHHEIM	Sélestat-Erstein	Colmar	Madame Elodie SCHWIEY Madame Alice SOUDÉ	Madame Morgane BUCHY Madame Cécile ANDRÉS	Madame Amandine GLARDON Madame Frédérique VINCENT
HEILIGENBERG	Molsheim	Saverne	Madame Martine QUIRIN	Monsieur Pascal HENNY	Monsieur Florent STEYER
HEILIGENSTEIN	Sélestat-Erstein	Colmar	Madame Fabienne SCHNEIDER Monsieur Loïc BERGER	Monsieur Roland GUG Monsieur Jean-Jacques JABLONOWSKI	Madame Huguette KLEINMANN Monsieur Marcel KRISTETTER
HENGWILLER	Saverne	Saverne	Madame Nathalie BLANCHI	Monsieur Eugène WETTA	Madame Héloïse ALLHEILLY
HERBSHEIM	Sélestat-Erstein	Strasbourg	Monsieur Marc ABBRUCCIATI Madame Simone TROVALET	Madame Angélique KOENIG Monsieur Philippe BRUN	Monsieur Christian KOESSLER Madame Marie-Paule HUBSTEL